

France 2025

Contribution de Force ouvrière

Force ouvrière a toujours été attachée à la tenue régulière d'exercices de prospective appliqués à la société française et à la place que doit tenir l'Etat pour maîtriser son évolution. France 2025 a renoué avec cette tradition. Si ce travail paraît indispensable, la méthode pourrait être améliorée. En effet, les rapports présentés ne proposent pas véritablement d'articulation entre les scénarios proposés par les différents groupes qui ont travaillé de manière autonome et sans répondre à un cahier des charges commun.

En outre, les groupes de travail n'ont globalement pas tiré toutes les leçons de la crise financière et économique majeure qui touche l'ensemble des économies mondiales. Le choc qui nous atteint aujourd'hui et dont on ne cesse de mesurer jour après jour les conséquences négatives pour les salariés renvoie aux dérives de la financiarisation et aux excès de la libéralisation des marchés opérée depuis une trentaine d'années. Il s'agit aujourd'hui de repenser radicalement le système économique mondial. L'exercice France 2025 ne peut s'exonérer d'une telle réflexion.

Il convient également de souligner que la crise était prévisible. En novembre 2006, la confédération européenne des syndicats mettait l'accent sur l'importance des fonds de placement spéculatifs dans le capitalisme financier et alertait des risques qu'ils faisaient peser sur la stabilité économique, l'industrie traditionnelle et les emplois. Dans le même temps, plusieurs travaux d'économistes avaient tiré la sonnette d'alarme sur les dérives du capitalisme financier, sur le risque systémique et les dangers du court-termisme. Force ouvrière considère que la crise financière est avant tout une crise des inégalités. Les ménages américains se sont endettés pour faire face à l'excessive modération des salaires des classes moyennes et populaires. Dans une moindre mesure, l'Union européenne a connu une dérive similaire. La France qui s'est abstenue de mettre en œuvre certaines réformes structurelles en matière de crédit hypothécaire s'est prémunie en partie contre le danger des subprimes à l'américaine.

Contrairement aux prévisions annoncées au début de cet exercice, la France et l'Europe n'échapperont pas à une crise économique d'ampleur. C'est dans le cadre européen que les scénarios doivent se concevoir et les réponses économiques s'élaborer. C'est pourquoi Force ouvrière soutient le rapport du groupe « Vivre Ensemble » qui présente avec clarté les deux grandes orientations politiques européennes possibles : une « Europe de compétition fiscale et sociale » ou « de coopération ». A partir de ces deux possibles, des scénarios différents sont élaborés. Par conséquent, ce rapport pose bien la question de fond, celle du choix de l'évolution de notre société. Il rappelle à juste titre que l'avenir du modèle social européen est d'abord une question de choix politique. Mais il interroge néanmoins sur les modalités institutionnelles qui permettraient de sortir de cette stratégie de concurrence dont l'aboutissement est la déconstruction des Etats providence ou des Etats solidaire. Est-ce que la stratégie de coopération peut s'accommoder des traités actuels ? Est-ce que cela doit pour autant passer par un renforcement du budget européen et par la création d'un gouvernement européen ? Ce sont des questions de fond qui méritent d'être approfondies.

Le rapport « Protection et risques » n'envisage pas autre chose que la stratégie de concurrence. Il considère en effet que la concurrence fiscal sociale en Europe, y compris au

sein de l'Union Monétaire, est une donnée quasiment incontournable et aucune sortie de cette stratégie n'est proposée. Par conséquent les scénarios même les plus acceptables socialement font preuve d'arbitrages douloureux, en renvoyant les populations les unes contre les autres. Ces arbitrages opposent notamment le vieillissement et le risque de perte d'autonomie d'une part, l'investissement dans l'enfance et la jeunesse de l'autre. Il y a là un choix visant à marginaliser le caractère collectif de la protection sociale et une forme d'allergie à toute nouvelle dépense, alors même que la société est confrontée à une montée des inégalités en terme d'accès à la santé et que les besoins de structures d'accueil aux deux extrémités de la vie sont unanimement reconnues.

De même sur les retraites, le rapport adopte un véritable parti pris, présentant un prétendu échec des réformes paramétriques pour mieux vendre la réforme systémique, ce qui n'est pas convaincant. Toute idée de ressource nouvelle a été écartée et seule la méthode d'allongement de carrière a été retenue, ces options politiques conduisent inéluctablement à la paupérisation des retraités sans éviter le creusement des déficits.

Des politiques volontaristes doivent également être menées pour augmenter le taux d'activité des femmes. Leur pleine participation au marché du travail passe par une volonté collective de concilier vie privée et vie professionnelle. C'est un paramètre décisif pour le financement des retraites mais qui dépend étroitement des politiques publiques menées. La disponibilité, la qualité et le coût des modes de gardes d'enfants et de services aux personnes âgées sont en effet des déterminants majeurs de la décision d'activité des femmes. Le COR néglige étrangement ce paramètre, pourtant décisif, en se limitant à préconiser un taux d'emploi supérieur pour les 55-64 ans. Enfin, une politique macroéconomique plus adaptée en Union Monétaire permettrait de mettre un terme aux baisses de cotisations patronales qui laminent notre système de protection sociale.

D'ailleurs, cette politique macro économique fondée sur l'équilibre entre l'offre et la demande est étrangement absente du rapport « Production Emploi ». Celle-ci étant considérée explicitement comme une donnée, les seuls leviers de politique économique explorés sont de nature microéconomique : libéralisation des marchés des biens et des services et du travail, financement des PME, organisation des entreprises. A cet égard, on ne peut qu'être surpris par la vision développée à propos des représentations syndicales : le pluralisme syndical étant associé à un monde d'organisation bureaucratique, à la multiplicité des grèves tandis que l'absence de syndicats est liée à un mode plus propice au développement d'activités et à la croissance.

Les scénarios « déclin », « dualisme » et « proximité » proposés se complètent. Ils reprennent pour l'essentiel les tendances qui prévalent aujourd'hui : stagnation des taux d'emploi, décrochage scientifique et technologique, modération salariale, développement de la précarité. Il offre peu de visibilité sur les conditions permettant de réorienter l'économie française vers la trajectoire du scénario « nouveau ». Les leviers d'une croissance soutenue ne sauraient reposer essentiellement sur la libéralisation des marchés mais sur des politiques macroéconomiques actives en Europe. Ce rapport reste inspiré par la vision d'une Europe enfermée dans une stratégie de concurrence entre Etats membres à court et à long terme.

Parallèlement, la question du partage de la valeur ajoutée défavorable aux salariés après 25 ans de modération salariale et de précarisation des travailleurs est totalement ignorée alors que les raisons de la crise mettent en exergue le risque boursier découlant de la déformation du partage de la valeur ajoutée.

A contrario, le travail fourni par le groupe ressources rares/développement reflète la réalité du risque énergétique et son impact à moyen et long terme sur les 3 piliers du développement durable. Les conclusions du rapport renvoient à l'impératif de réduction des émissions de gaz à effets de serre et aux moyens d'y parvenir, à la nécessité de remédier à la somme des déséquilibres identifiés notamment au travers des crises successives qui constituent le choc auquel toutes les économies sont confrontées.

Globalement, les solutions renvoient au scénario acceptable de la « compétitivité durable » dans le droit fil des mesures arrêtées par le Grenelle de l'environnement, mais sans vraiment explorer les dérives d'un système économique fondées sur la privatisation de tout, y compris des biens fondamentaux. Dans ce cadre, soutenir la libéralisation de l'énergie selon les directives européennes, tranche avec l'exigence de sécurité qui sert de moteur à la réflexion.

Ceci ramène à l'Etat, à l'action publique et aux services publics. La demande de services publics constitue à juste titre le point de départ du rapport. Mais le blocage de la dépense selon les engagements européens ferme toute possibilité de répondre aux attentes des citoyens si ce n'est par redéploiement des ressources ce qui engage à la suppression de services et de prestations et conforte le schéma RGPP. Visiblement le groupe n'a pas pris la dimension de la grande défaillance des marchés laissant planer l'idée que l'Etat doit subvenir aux errements de tous les acteurs de la planète financière, alors qu'il se désengage de ses missions sociales et régaliennes indispensables à l'évolution démocratique de la société. En proposant de résoudre la question du financement par la délégation des services publics au secteur privé, le groupe est passé à côté de la question de fond, celle qui consiste à rechercher un juste équilibre entre l'Etat et le marché. Au jeu du toujours moins d'Etat stimulant le creusement des inégalités, c'est le modèle républicain et son principe d'égalité, soutien de la démocratie, qui sont fragilisés.

Clef de voûte d'un nouveau développement économique, l'innovation mobilisée par le groupe création recherche, pointe le retard pris par la France en matière de mutations technologiques mais aussi l'affaiblissement du palier universitaire et plus globalement celui du système d'enseignement. Le scénario « du décrochage » traduit cette réalité. Mais celui « du renouveau » projette un choix élitiste, facteur de discrimination, qui restreint d'autant la capacité à faire émerger l'esprit créatif, et relègue les 150 000 scolaires en échec/an dans la filière précarité. Sous cet angle, le scénario n'est pas défendable. De même imaginer qu'en 2025, le niveau Européen sera le plus pertinent pour stimuler la recherche suppose des financements conséquents pour sortir la stratégie de Lisbonne de son enlisement.

Dernier acte, celui de l'Europe mondialisation. Compte tenu de l'intensité de la crise financière/économique, le scénario « régulation » s'imposait... mais il demeure très en deçà, des (re) réglementations qui seraient nécessaires pour réduire les risques spéculatifs dont on mesure l'ampleur. Par ailleurs, il n'est pas sans contradiction comme l'illustre le recours aux fonds d'investissements et fonds de pension pour stimuler l'espace financier Européen... au moment où les premiers (souvent spéculatifs) démontrent leur nocivité, et les seconds connaissent un effondrement spectaculaire. En promouvant la flexibilité des économies, le rapport persévère dans la logique très libérale, encourageant de fait les excès de la mondialisation déréglementée.